Mot de la Présidente
Décembre 2004

Encore une année qui vient de s'écouler.
Nous attendons patiemment que tout commence !
Nous devions visiter le 1er Mars 2004 l'appartement promis pour notre siège social, afin d'envisager les aménagements que la ville doit réaliser pour nous.
Rien ne s'est produit...maintenant on nous parle du 1er Décembre 2004 !!!

Cependant, il semblerait qu'avec la venue de la nouvelle conservatrice cela va commencer à bouger.
Nous devrions finir l'inventaire au contradictoire de la Ville, mais nous aimerions faire cela dans de bonnes conditions... nous avions espéré faire ce travail au chaud dans l'appartement promis mais hélas toujours rien !
Nous avons fêté les bénévoles début Décembre, le bénévolat je connais... mais je ne me respecterais plus si j'allais trop loin. Rassurez-vous je ne baisse pas les bras, je suis toujours là fidèle au poste avec mes amis qui me tiennent chaud.
Vous aurez votre Musée Provençal... Le plus beau bien sûr !

Mme Citera-Bullot nouvelle conservatrice des Musées de Cannes, semble aimer le Moulin.
Elle est très sympathique, venant de Normandie nous la déroutons bien sûr... mais sa psychologie et son intelligence feront merveille face « aux sauvages » que nous sommes ! ! !

Nous, nous travaillons toujours. Quelques meubles ont été restaurés, quelques objets nous ont été offerts, d'autres ont été achetés avec votre argent.
Je vous invite dans la période de Noël à venir voir tout cela.
Je sais que votre Moulin vous tient a cœur, cela déroute quelques esprits chagrins bouffffff.....

Nous avons reçu au Moulin la S.S.L menée par François Juillet comme Président.
Nous rappelons à nos adhérents qui nous ont téléphoné pour s'étonner :
- que nous n'avons pas signé d'accords tripartites,
- que la SSL nous a versé le montant de sa condamnation au titre de l'article 700 (1.500 euros)
<u>Mais que maintenant cela suffit, paix sur la terre aux hommes de bonnes volontés.</u>

Personnellement je n'oublierai pas les nuits de colère à lire les conclusions de leur ancien Président qui me promettait de m'apprendre les lois !

Il faut maintenant arrêter ! François Juillet mon ami a eu la sagesse de me demander cela.
Ils ont été accueillis comme tous les Cannois avec notre cordialité coutumière...
<u>le temps fera le reste.</u>

Si certains d'entre vous souhaitent avoir de plus amples renseignements , je suis à leur disposition le Lundi après midi au Moulin ou sur mon téléphone portable 06.63.14.01.68

Je finis ma lettre en remerciant tous mes amis qui m'ont soutenue cette année dans mon travail et qui sont venus visiter mon exposition au Cannet .
Ne doutez pas de l'amitié que je vous porte.
A tous Joyeux Noël, Bonne Année, Bonne Santé.

Anne-Marie Avi-Cagnon